



Accessibilité Universelle

2.1 SUBVENTIONS FÉDÉRALES

canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/fonds-accessibilite.html

2.2 SUBVENTIONS PROVINCIALES

<http://subventionsquebec.net>

Le Programme d'Accessibilité des Établissements Touristiques, le PAET, permet aux entreprises touristiques d'obtenir une subvention pour adapter leurs infrastructures de manière à les rendre accessibles. Il est géré par Kéroul, un organisme provincial spécialisé dans le tourisme accessible.

Le lien : <http://www.keroul.qc.ca/section/16-programme-d-accessibilite-des-etablissements-touristiques.html>

2.3 SUBVENTIONS MUNICIPALES

Voir le lien ci-dessous de la MRC-BM :

mrcbm.qc.ca/fr/prural_appel.php

Le programme Petits Établissements Accessibles, le PEA, permet d'améliorer l'accessibilité des commerces, des organismes communautaires ou des établissements d'affaires et de réunions non soumis à une obligation légale en matière d'accessibilité. Les propriétaires et les locataires sont admissibles. Il est géré par la MRC de Brome-Missisquoi en la personne de madame Johanne Alix au 450-266-4900, poste 229 ou par courriel jalix@mrcbm.qc.ca

Voici le lien au Ministère responsable :

http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/objectif/personnes_handicapees/programme/petits_etablissements_accessibles.html